

Fiche de candidature à retourner impérativement avant le 31 octobre 2025

Possibilité de compléter ce questionnaire sur papier libre.

Nom : Prénom :

☐ Femme ☐ Homme

Date de naissance :

Commune de résidence :

Adresse :

E-mail : @

Téléphone :

Profession :

Quelles sont vos motivations pour devenir membre du Conseil de Développement de
Pays de Montbéliard Agglomération ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont les sujets qui vous intéressent en particulier ?

.....
.....
.....

Création - impression : Pays de Montbéliard Agglomération - Septembre 2025



**CANDIDATEZ
AVANT LE
31 OCTOBRE
2025**

**DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE TERRITOIRE !
REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT**

- CITOYENS VOLONTAIRES -



PLUS D'INFOS   
codev@agglo-montbeliard.fr
www.codev.agglo-montbeliard.fr

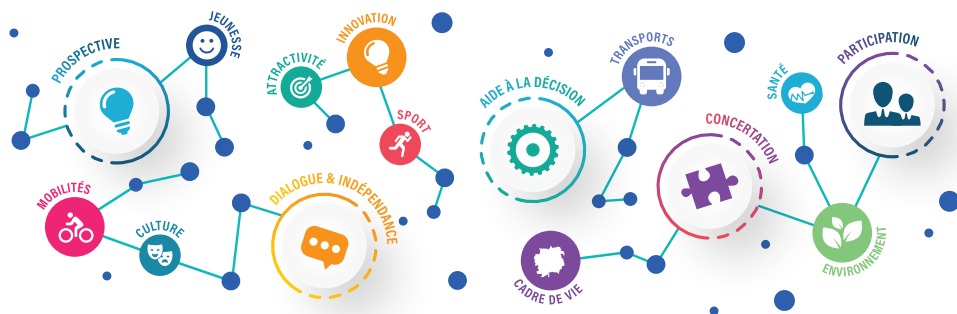
Vous avez des idées et souhaitez être acteur de votre territoire ?

Vous aimez débattre et voulez que vos propositions soient entendues ?

Vous résidez dans l'Agglomération du Pays de Montbéliard ?

Présentez votre candidature pour intégrer le Conseil de Développement.

Le Conseil de Développement ou **Codev** est un lieu d'expression et de dialogue, composé de personnes bénévoles d'horizons très divers.



QUEL EST SON RÔLE ?

Le Codev conduit ses travaux librement sur demande des élus du territoire ou après s'être auto-saisi d'un sujet.

Transports, Environnement, Transition Écologique, Développement Économique et Emploi, Éducation, Culture, Sports, Numérique, Santé, Logement, etc... il peut proposer à la collectivité tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population.

À titre consultatif, il accompagne les élus dans leurs actions, leurs décisions, renforce le débat public et construit collectivement des avis sur les projets et enjeux de notre territoire.

POURQUOI S'INVESTIR ?

Parce que les citoyen(ne)s aspirent à faire entendre leur voix et à jouer un plus grand rôle dans l'élaboration des décisions qui concernent l'avenir de leur territoire.

Parce que les élu(e)s souhaitent éclairer leurs choix sur les stratégies et les politiques publiques à mettre en œuvre en matière de Transports, Transition Écologique, Économie et Emploi, Développement du numérique, Culture, Santé, Logement, ...

Les points de vues de leurs concitoyen(ne)s viennent compléter les expertises techniques et politiques.

JE PEUX INTÉGRER LE COLLÈGE DES CITOYENS VOLONTAIRES SI :

- ✓ J'ai plus de 18 ans.
- ✓ J'habite une des 73 communes de l'Agglomération.
- ✓ Je n'ai pas de mandat d'élu(e) local.
- ✓ Je suis motivé(e) et force de propositions.

COMMENT CANDIDATER ?

En renvoyant le formulaire complété impérativement avant le 31 octobre 2025

En ligne sur : www.codev.agglo-montbeliard.fr (formulaire à remplir)

Par mail : codev@agglo-montbeliard.fr

Par courrier ou dépôt à : Pays de Montbéliard Agglomération
Candidature Conseil de Développement
8 avenue des Alliés
BP 98407
25208 MONTBÉLIARD CEDEX

Toutes les conditions de candidature sont disponibles sur la page d'accueil du site www.codev.agglo-montbeliard.fr ou sur demande au 03 81 31 84 71.